SPPUQTR
Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
Jeudi 20 novembre 2025 (PV-CX711)
12h
Local 1119 pavillon Ringuet

Présences
Professeur Pier-Luc Lajoie, président
Professeure Mariane Gazaille, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)
Professeure Chloé Fortin-Bergeron, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)
Professeur Philippe Caron, trésorier
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absences
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Mme Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)

Pier-Luc Lajoie préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX711-20-11-2025-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2025 (CX710)
4. Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs
5. Correspondance et information
6. Suivis des travaux liés au Chantier sur les structures de gestion académique
7. Dégagements pour activités syndicales
8. Statuts – Finalités/objectifs/buts
9. Rapport des membres du comité exécutif
    1. Secrétariat
    2. Trésorerie
    3. VPSC
    4. VPAU
    5. VPAS
    6. VPRT
    7. Présidence
10. Huis clos – Gestion des ressources humaines
11. Questions diverses
12. Date de la prochaine réunion régulière : 20 novembre 2025
13. Clôture de la réunion

CX711-20-11-2025-01 Ouverture de la réunion

La réunion a été convoquée dans les délais prescrits. Le quorum étant constaté, le président souhaite la bienvenue aux collègues.

CX711-20-11-2025-02 Adoption de l'ordre du jour

La présidence de la réunion présente l'ordre du jour de la réunion.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la 711e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX711-20-11-2025-03 Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 novembre 2025 (CX710)

PV-CX710-06-11-2025

La présidence de la réunion présente le procès-verbal de la 710e réunion du comité exécutif tenue le 6 novembre 2025.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 710e réunion du comité exécutif tenue le 6 novembre 2025.

Adoptée à l'unanimité.

CX711-20-11-2025-04 Affaires découlant des procès-verbaux antérieurs

La présidence de la réunion parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU indique que l'activité organisée par le Département de biochimie, chimie, physique et science forensique pour commémorer la mémoire du professeur Denis Werner, décédé en juillet 2025, se déroulera le 26 novembre 2025 (*cf. PV-CX707-18-09-2025-04*). Le Syndicat, en respect de sa *Règle 4 régissant l'attribution d'une bourse commémorative*, remettra une bourse de 1 000 $ à l'étudiante Catherine Coulombe, désignée par le Département. Le VPAS souhaite être le représentant du Syndicat pour la remise de la bourse.

CX711-20-11-2025-05 Correspondance et information

Le président présente une invitation à soutenir les Patriotes lors du Championnat canadien universitaire de hockey en 2027. Après discussion, il est entendu que le Syndicat pourra faire la promotion de cet événement, mais qu'il est pour l'heure impossible de s'engager financièrement.

CX711-20-11-2025-06 Suivis des travaux liés au Chantier sur les structures de gestion académique

La VPAU résume la rencontre du 13 novembre 2025 du comité de déploiement de l'UQTR. Cette rencontre de travail avait pour objectifs la révision du mandat d'une faculté, sur la base des travaux réalisés lors de la précédente rencontre (30 octobre), ainsi que sur les responsabilités des doyen.nes.

Des discussions ont aussi porté sur le processus de nomination des doyens (postes ouverts à l'externe). Le Syndicat a par la suite fait un rappel à l'administration des principes directeurs, particulièrement la collégialité, adoptés par l'assemblée générale.

Une discussion a porté sur la nécessité de construire et de maintenir un cadre commun dans le fonctionnement des facultés afin d'assurer une cohérence.

La VPAU termine en mentionnant que l'équipe du vice-rectorat à la restructuration académique et à l'amélioration continue lui a demandé les analyses sur les modes de gouvernance des autres universités qu'elle avait présentés au conseil syndical considérant la qualité de son travail.

CX711-20-11-2025-07 Dégagements pour activités syndicales

La VPRT informe ses collègues qu'elle doit renoncer à 2 dégagements pour activités syndicales en raison d'un enjeu avec sa tâche de professeure et de direction de programme (*cf. PV-CX702-29-05-2025-02.2*).

La réserve comprend 1,5 dégagement à laquelle s'ajoute les 2 dégagements de la VPRT.

Après discussion, les membres du comité exécutif conviennent de répartir les dégagements pour activité syndicale 2025-2026 de la façon suivante :

			CX702	CX711
Pier-Luc Lajoie	Département des sciences comptables	Présidence	3	+0,25
Mariane Gazaille	Département des langues modernes et de traduction	VP aux relations de travail	3	-2
Marc Beauregard	Département de biochimie, chimie, physique et science forensique	VP aux affaires syndicales	2,5	+0,5
Chloé Fortin-Bergeron	Département de gestion des ressources humaines	VP aux affaires universitaires	2,25	+0,25
Marianne Paul	Département d'orthophonie	VP aux services à la collectivité	1,25	--
Lyne Cloutier	Département des sciences infirmières	Secrétariat	1,5	--
Philippe Caron	Département des sciences comptables	Trésorerie		+1
Total octroyé			13,5	13,5
Réserve à distribuer en 2025-2026			**1,5**	**1,5**

CX711-20-11-2025-08 Statuts – Finalités/objectifs/buts

La secrétaire présente une proposition de mission à la suite des commentaires reçus par les officiers et officières (*cf. PV-CX710-06-11-2025-09*).

Toujours dans le cadre de la révision des Statuts, la secrétaire demande à ses collègues de réfléchir sur les tâches relatives à leur fonction d'officier et d'officière.

CX711-20-11-2025-09 Rapport des membres du comité exécutif

Le président quitte la réunion.

La secrétaire assume la présidence de la réunion.

1. **Secrétariat**
   - 10 novembre : Rencontre avec les professeur.es membres du comité de promotion pour réviser la documentation relative au processus de promotion 2026 et échanger sur le processus de 2025. Le professeur Stéphane Martineau assurera la présentation du 3 décembre. La professeure Julie-Marthe Grenier, substitut, remplacera le professeur Michel Cyr, puisqu'il a remis sa démission considérant qu'il occupera dès le 1er janvier la fonction de doyen adjoint.
   - Révision des Statuts : rencontres avec 3 anciens membres du comité exécutif pour entendre leur expériences et suggestions de modifications aux Statuts concernant leur rôle au sein du comité exécutif.

2. **Trésorerie**
   - Présentation de l'état des placements aux 31 octobre 2025.
   - Analyse du document portant sur les orientations budgétaires de l'UQTR déposé à la commission des études.

3. **Vice-présidence aux services à la collectivité**
   (absente)

4. **Vice-présidence aux affaires universitaires**
   - 12 novembre : Rencontre avec le Vice-recteur – restructuration académique et amélioration continue, M. Olivier Malo et la conseillère au Chantier, Mme Caroline Couture, pour un suivi des travaux liés aux Chantier sur les structures de gestion académique.
   - 13 novembre : Rencontre de l'équipe de déploiement – Chantier.
   - 18 novembre : Rencontre préparatoire avec les membres professeurs de la commission des études.

Le président rejoint la réunion. Il assume la présidence de la réunion.

5. **Vice-présidence aux affaires syndicales**
   - Statut de professeur et renouvellement de contrat
     - Un membre du corps professoral a été engagé à titre de suppléante en non-conformité avec la convention collective.
     - Le Doyen de la gestion académique des affaires professorales (DGAAP) a été interpellé 17 novembre.
   - Approbation de tâches par assemblée départementale
     - Une personne professeure s'est fait refuser ses pourcentages de pondération pour ses éléments de tâche bien que les politiques aient été respectées.
     - Les vice-recteurs académiques ont envoyé une lettre, avalisant des pourcentages différents de ceux de la professeure. Demande à la professeure de présenter une tâche « discutable en assemblée départementales ». Un grief pourrait être déposé *(cf. PV-CX710-06-11-2025-10.5).*
   - Nomination de professeurs associés.
     - Le DGAAP a refusé les termes d'un poste de professeur associé. Le formulaire de l'UQTR semble conférer un véto au DGAAP.
     - Rencontre avec le département, suivi d'une rencontre avec le DGAAP. Une demande de modifications du processus a été acceptée. Le procureur du Syndicat a émis un avis.

- Surcharge de travail - enquêtes de l'employeur.
  - Des professeurs ont dû investir des heures pour se défendre pendant une enquête exhaustive en 2021.
  - Une rencontre de travail a permis d'obtenir un accord de principe. Négociations à suivre *(cf. PV-CX710-06-11-2025-10.5).*
- Annexe F Cours en ligne
  - Des professeurs refusent de prendre des mandats de direction pédagogique par crainte de perdre leur priorité sur cours en ligne.
  - Absence de balise pour le professeur détenant une licence lors de son départ à la retraite
  - Une première rencontre tripartite s'est tenue avec la présidente du Syndicat des chargés de cours, Mme Lucie Lorrain, et la conseillère-cadre en négociation collective et conditions de travail, Mme Florence Gill-Joyal, sans qu'aucune proposition d'entente ne s'en dégage *(cf. PV-CX709-23-10-2025-12.5)*.
- Direction par directeur venant d'un autre département
  - Le Syndicat a demandé une évaluation du premier cas de direction par un directeur hors département.
  - Un rappel sera fait en réunion du comité des relations de travail conjoint.
- Interprétation de l'article 10 de la convention collective et non-respect de l'article 10 de la convention collective.
  - L'employeur refuse diverses utilisations de cours en surplus de tâche. L'employeur ne respecte pas le droit des professeurs d'inscrire leur tâche dans leur formulaire et de la soumettre telle quelle à l'assemblée départementale (amendement au grief).
  - Contre-proposition envoyée et réponse à des questions du Service des ressources humaines *(cf. PV-CX710-06-11-2025-10.5).*

6. Vice-présidence aux relations de travail

- Nomination d'une direction administrative cadre au Département des sciences infirmières.
  - Une lettre d'entente signée. Dossier terminé.
- Fournitures de bureau refusées
  - Refus par le Département de fournir des marqueurs de couleurs à un professeur pour enseigner.
  - Démarches en cours par le DGAAP auprès de la direction départementale. Suspension des délais maintenue
- Renouvellement de licence – Cours en ligne
  - Cours retiré de l'horaire. Aucune discussion en cours avec la professeure. Dossier terminé.
- Incivilité et droit de représentation.
  - Non-respect des procédures et atteinte à la dignité. Refus d'être accompagnée pour lecture du 1er rapport d'évaluation; non-respect des procédures et délais (art. 11 et 18.03); pressions et de traitements injustes (art. 5.03); refus d'accompagnement syndical (art. 18.03); atteinte à la dignité.
  - Avis demandé au procureur du Syndicat.
- Évaluation 1er contrat – Report du vote et du dépôt auprès du vice-recteur.
  - À la suite du dépôt du Comité d'évaluation d'une professeure, l'assemblée départementale a été informée de nouvelles informations. L'assemblée départementale a reporté son vote. Le rapport d'évaluation ne pourra être remis au vice-recteur dans les délais prévus à la convention collective. L'assemblée départementale souhaiterait rencontrer la professeure. La professeure demande

d'être accompagnée par le SPPUQTR Le Syndicat ne peut accompagner ou représenter un.e professeur.e vis-à-vis des collègues.
    - Discussions et échanges courriels avec la personne professeure. Lettre d'entente convenue pour report des délais. Signature à venir. Offre d'option d'encadrement à la professeure par le DGAAP à l'assemblée départementale.
- Climat de travail.
    - Présence du DGAAP aux réunions de l'assemblée départementale pour « surveiller ». Manque de transparence dans les informations communiquées (ex.: présence DGAAP, possible enquête). Désengagement des membres de l'assemblée départementale.
    - Confirmation du DGAAP : pas d'interventions de groupe prévues, mais des mesures/stratégies individuelles sont/seront mises en place

7. Présidence

- 12 novembre : Rencontre avec le Vice-recteur – restructuration académique et amélioration continue, M. Olivier Malo et la conseillère au Chantier, Mme Caroline Couture, pour un suivi des travaux liés aux Chantier sur les structures de gestion académique.
- 20 novembre : Présentation de la démarche syndicale et des principes directeurs à l'équipe de priorité du Chantier.

CX711-20-11-2025-10 Huis clos – Gestion des ressources humaines

Le président invite le conseiller aux affaires universitaires à se retirer de la réunion.

Le président déclare le huis clos à 15h24.

Le huis clos est levé à 15h40.

CX711-20-11-2025-11 Questions diverses

Le point ne fait l'objet d'aucune discussion.

CX711-20-11-2025-12 Date de la prochaine réunion

La présidence de la réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 4 décembre 2025.

CX711-20-11-2025-13 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h42.

Pier-Luc Lajoie Président de la réunion	François Landry Secrétaire de la réunion